L'ABEILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS--SUPPLEMENT.

Bureau—rue de Chartres No. 73. NOUVELLE ORLEANS, 9 OCTOBRE, 1883. 56eme Annee

Ventes pour Taxes du 3eme District de Levee, de Proprietes Foncieres.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES—TROISIEME DISTRICT DE LEVEE—PAROISSE D'ORLEANS, CINQUIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, sise dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., le 20ème jour d'octobre, A. D. 1883, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dûes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de contraindre la collection des taxes assessées dans l'année 1881, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de décembre, 1882, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

ALEXANDER, HONORE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 00c
Un demi de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné le Raccourci et la propriété vendue par le Dr. P. R. Puissan, désigné comme un demi des lots Nos. 7 et 8; le dit demi des lots Nos. 7 et 8 mesure 40 pieds de face au Raccourci sur 120 pieds de profondeur.

ALDRICH, L. D.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $0 30
Deux certains demis de deux lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peter, Poudrière, Alix et Bouny, désignés comme un demi du lot No. 1 et un demi du lot No. 2 de l'îlet No. 6; les dits demis des lots Nos. 1 et 2 forment l'encoignure des rues Peter et Poudrière et mesurent 30 pieds de face à la rue Peter sur 60 pieds de profondeur.

ALLISON, RICHARD—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orleans, borné par le Chemin Public et Leesburg, adjoignant la plantation Trépagnier, désigné comme lot No. 34; le dit lot No. 34 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur 120 pieds de profondeur.

ALGIERS' BENEVOLENT ASSOCIATION—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Monroe, Franklin et De Armas, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 187; le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Decatur sur 120 pieds de profondeur.

ASHTON, MME JAMES—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $3 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Patterson, Washington, Peter et Webster, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 6; le dit lot No. 3 mesure 34 pieds de face à la rue Patterson sur 113 pieds de profondeur.

ASHTON, MME JAMES—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $6 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Patterson, Washington, Peter et Webster, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'îlet No. 61; les dits lots Nos. 7 et 8 forment l'encoignure des rues Patterson et Washington et mesurent 60 pieds de face à la rue Patterson sur une profondeur de 103 pieds d'un coté et 114 pieds de l'autre coté.

ANTOINE, CHARLES—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Raccourci et la propriété vendue par le Dr. P. R. Puissan, désigné comme lot No. 10; le dit lot No. 10 mesure 40 pieds de face au Raccourci sur 120 pieds de profondeur.

ANTOINE, CHARLES—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Raccourci et la propriété vendue par le Dr. P. R. Puissan, désigné comme lot No. 9; le dit lot No. 9 mesure 40 pieds de face au Raccourci sur 120 pieds de profondeur.

AUGUSTIN, ESTHER—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Olivier, Verret, Eliza et Alix, désigné comme lot No. 24 de l'îlet No. 82; le dit lot No. 24 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Olivier sur 126 pieds de profondeur.

BAUSSAUR, PAUL—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 75
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Raccourci et la propriété vendue par le Dr. P. R. Puissan, désigné comme lot No. 2; le dit lot No. 2 mesure 45 pieds de face au Raccourci sur 120 pieds de profondeur.

BAILEYS, RICKSON—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 65c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété vendue par A. Camus, borné par le Chemin Public, au-dessus par les terres de marais et au-dessous par la propriété de T. Camus, faisant partie du No. 5, désigné comme lot No. 27; le dit lot No. 27 mesure 48 pieds de face au Chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

BEMIS, PAUL ET A. CHERRY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Webster, Eliza et Alix, désigné comme lot No. 22 de l'îlet No. 73; le dit lot No. 22 mesure 32 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur.

BROWN, GEORGE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 15c
Un demi d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Jefferson, Madison et Newton, désigné comme un demi du lot No. 6 de l'îlet No. 184; le dit demi du lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Decatur sur 109 de profondeur.

BOHR, MINEUR ELIZABETH—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Franklin, DeArmas et Decatur, désignés comme lots Nos. 22 et 23 de l'îlet No. 187; les dits Nos. 22 et 23 mesurent 64 pieds de face à la rue Monroe sur 120 pieds de profondeur.

BROOKS, CAROLINE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Franklin, Socrates et Lapeyrouse, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 219; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Monroe sur 120 pieds de profondeur.

BROOKS, DENNIS—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Franklin, Socrates et Lapeyrouse, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 219; le dit lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Monroe sur 120 pieds de profondeur.

BLACK, JAS.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $4 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Peter, Chesnut et Alix, désignés comme lots Nos. 26 à 28 de l'îlet No 60; les dits lots Nos. 26 à 28 forment l'encoignure des rues Elmire et Peter et mesurent 93 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

BOLDING, EPHRIM—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public et Leesburg, attenant à la plantation de Trépagnier, désigné comme lot No. 60; le dit lot No. 60 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur 120 pieds de profondeur.

BROUSSARD, ROSAMOND—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bringier, Franklin, Monroe et Magellan, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 200; le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Bringier sur 125 pieds de profondeur.

BURKE, PATRICK—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 15
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Elmire, Peter et Alix, désigné comme lot No. 9 dans l'îlet No. 41; le dit lot No. 9 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Pacifique sur 124 pieds de profondeur.

BANNESTER, RICHARDSON—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues LeBoeuf, Canal, Market et Evéline, désignés comme deux lots de l'îlet No. 110; les dits 2 lots mesurent 60 pieds de face à la rue LeBoeuf sur 120 pieds de profondeur.

BAKER, MME MARY ANN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $25 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No. 7, (propriété de plantation); le dit lot No. 7 mesure 2 arpents de face à la rivière Mississippi sur 40 arpents de profondeur.

BROWN, JOHN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Webster, Eliza, Washington et Evéline, désignés comme les lots Nos. 9 et 10 de l'îlet No. 102; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 31 pieds 7 pouces de face à la rue Webster sur 122 pieds de profondeur.

DOMAN...—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $6 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Webster, Jackson, Washington et Market, désignés comme lots Nos. 8, 9 et 10 de l'îlet No. 120; les dits lots Nos. 8, 9 et 10 forment l'encoignure des rues Webster et Jackson et mesurent 90 pieds 3 pouces de face à la rue Webster sur 121 pieds 3 pouces de profondeur.

BRADY, H. ODEN, ET O. J. McLELLAN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $40 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Patterson, Olivier, Verret et Rivière, désigné comme lot No. 12 E de l'îlet No. 28; le dit lot No. 12 E mesure 31 pieds de face à la rue Patterson sur ...

BENNETT, ALEXANDER—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un certain demi îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bringier, Magellan, Orléans et Odéon, désigné comme le demi de l'îlet No. 19 (Tunisburg); le dit demi îlet mesure 143 pieds de face à la rue Bringier sur 319 pieds de profondeur.

BRIGGS, MARY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 25c
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Jefferson, Madison et Newton, désigné comme un demi du lot No. 6 de l'îlet No. 184; le dit demi du lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Decatur sur 109 pieds de profondeur.

BERNARD, C. F.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $30 00
Partie de trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peter, Delaronde, Poudrière et Bouny, désigné comme une partie des lots Nos. 12, 13 et 14 de l'îlet No. 3; la dite partie des lots Nos. 12, 13 et 14 mesure 63 pieds de face à la rue Peter sur 127 pieds de profondeur.

BENBURY, MME R. A. C.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $4 00
Partie de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bouny, Delaronde, Peter et Poudrière, désigné comme une partie des lots Nos. 9 et 10 de l'îlet No. 3; la dite partie des lots Nos. 9 et 10 mesure 63 pieds de face à la rue Bouny sur 160 pieds de profondeur.

BRADFORD, ISAAC ET BENJ. WALLIS—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $7 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Newton, Franklin et Decatur, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 182; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Monroe et Newton et mesure 64 pieds de face à la rue Monroe et 72 pieds à l'arrière sur une profondeur de 80 pieds d'un coté et 84 pieds l'autre coté.

BERRY, JOHN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 0
Un certain lot et un demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Madison, Jackson, Monroe et Homer, désignés comme le lot No. 1 et un demi du lot No. 2 de l'îlet No. 151; le dit lot No. 1 et le demi du lot No. 2 forment l'encoignure des rues Madison et Jackson et mesurent 64 pieds de face à la rue Madison sur 100 pieds de profondeur.

BENNETT, ALEXANDER—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un certain demi îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bringier, Magellan, Odéon et Orléans, désigné comme le demi de l'îlet No. 19 (Tunisburg); le dit demi îlet mesure 143 pieds de face sur 319 pieds de profondeur.

BIRD, VVE DAVID—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 25
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Valette, Verret, Jackson et Market, désignés comme lots Nos. 7, 8 et 9 de l'îlet No. 125; les dits lots Nos. 7, 8 et 9 mesurent 93 pieds de face à la rue Valette, sur 165 pieds de profondeur d'un côté et 136 pieds de l'autre côté.

BRODTMAN, VEUVE W. C.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Delaronde, Lavergne, Peter et Barthélemy, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 18; le dit lot No. 3 mesure 31 pieds de face à la rue Delaronde sur 128 pieds de profondeur.

BOURK, JOHN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue Canal, sur la propriété vendue par E. Lacoste, et restant non vendu, deuxième division; désigné comme lot No. 2; le dit lot No. 2 mesure 61 pieds de face à la rue Canal sur 128 pieds de profondeur.

BROWN, WILSON ET AUTRES—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 00
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Magellan, Calhoun, Orléans et Odéon, désigné comme l'îlet No. 20 (Tunisburg); le dit îlet No. 20 mesure 266 pieds sur 310 pieds.

BOUNY, EMILE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Atlantique, Peter, Thayer et Verret, désignés comme lots Nos. 15 et 16 de l'îlet No. 50; les dits lots Nos. 15 et 16 mesurent 61 pieds de face à la rue Atlantique sur 126 pieds de profondeur.

BOUNY, EMILE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $3 5
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Atlantique, Peter et Verret, désigné comme lot No. 17 de l'îlet No. 50; le dit lot No. 17 forme l'encoignure des rues Atlantique et Peter et mesure 30 pieds de face à la rue Atlantique sur 126 pieds de profondeur.

BUCKLEY, EDWARD—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $4 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Madison, Jefferson et Homer, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 152; le dit lot No. 7 forme l'encoignure des rues Jackson et Madison et mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur.

BUTLER, JORDAN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Madison, DeArmas et Decatur, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 186; le dit lot No. 12 mesure 32 pieds de face à la rue Monroe sur 120 pieds de profondeur.

CALVERIE, E—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hancock, Franklin, Magellan et Bringier, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 201; le dit lot No. 9 mesure 31 pieds de face à la rue Hancock sur 160 pieds de profondeur.

CALVERIE, E—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 75c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hancock, Bringier, Magellan et Franklin, désignés comme lots Nos. 10, 11 et 12 de l'îlet No. 201; les dits lots Nos. 10, 11 et 12 forment l'encoignure des rues Hancock et Bringier et mesurent 120 pieds de face à la rue Hancock sur 160 pieds de profondeur.

CABAY, J. B.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 25c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Atlantique, Pacifique, Lapeyrouse et De Armas, désigné comme une portion de l'îlet No. 202.

CAMUS, VEUVE THEODORE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 3, (propriété de plantation); le dit lot No. 3 mesure 2 arpents de face en arrière de la propriété des Etats Unis sur 25 arpents de profondeur.

CALVERIE, E—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Bringier, Magellan et Hancock, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 201; le dit lot No. 3 mesure 60 pieds de face à la rue Franklin sur 160 pieds de profondeur.

CAMUS, VEUVE THEODORE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $10 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 6 (propriété de plantation); le dit lot No. 6 mesure 1 arpent de face à la rivière Mississippi sur 40 arpents de profondeur.

CLAY, FRANCIS—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 50
Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Levée, Church, Jefferson et Market, désigné comme une partie du lot No. 8, de l'îlet No. 82; la dite partie du lot No. 8 mesure 35 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 31 pieds d'un coté et de 40 pieds de l'autre.

CASTELIN, SUCCESSION J—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Pacifique, Homer et Jackson, désigné comme lot No. 16, de l'îlet No. 145; le dit lot No. 16 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

CANARD, LEWIS—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 00
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Newton, Madison, Homer et Jefferson, désigné comme un demi du lot No. 7 dans l'îlet No. 153; le dit demi du lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Newton sur 128 pieds de profondeur.

CAMUS, J. F.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Atlantique, Homer et Newton, désigné comme lot No. 18 de l'îlet No. 161; le dit lot No. 18 mesure 32 pieds de face à la rue Pacifique sur 128 pieds de profondeur.

CERES, SUCCESSION DE J.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un certain demi îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bringier, Magellan, Orléans et Odéon, (Tunisburg); désigné comme le demi îlet No. 18; le dit demi îlet No. 18 mesure 143 pieds de face à la rue Bringier sur 319 pieds de profondeur.

COX, ABRAM—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public et Leesburg, adjoignant la plantation Trépagnier, désigné comme lot No. 59; le dit lot No. 59 mesure 30 pieds de face au Chemin Public sur 160 pieds de profondeur.

CAHILL, EDW.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $8 25
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Seguin, Patterson et Bouny, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 10; le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Villeré et Seguin et mesure 31 pieds de face à la rue Villeré sur 117 pieds de profondeur.

CAHILL EDW.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $4 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Alix, Valette, Olivier et Eliza, désignés comme lots Nos. 28 et 29 de l'îlet No. 81; les dits lots Nos. 28 et 29 mesurent 57 pieds 4 pouces de face à la rue Alix, sur une profondeur de 108 pieds d'un coté et 105 de l'autre coté.

CULBERT, ANN ET N. SMITH—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Socrates, Lapeyrouse, Franklin et Monroe, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 219; le dit lot No. 11 mesure 40 pieds de face à la rue Socrates sur 120 pieds de profondeur.

COYNE, P.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Elmire, Market et Evéline, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 114; le dit lot No. 3 mesure 29 pieds de face à la rue Pacifique sur 128 pieds de profondeur.

CARERAS, EMILE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 65c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Webster, Washington, Alix et Peter, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 60; le dit lot No. 5 mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue Webster sur 136 pieds de profondeur.

CHARLES, ISIDORE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Raccourci, propriété vendue par Dr. R. Puissan, désigné comme lot No. 5; le dit lot No. 5 mesure 40 pieds de face au Raccourci sur 120 pieds de profondeur.

CRANE, EDW.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Alix, Peter, Barthélemy et Séguin, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 16; le dit lot No. 12 mesure 33 pieds de face à la rue Alix sur 120 pieds de profondeur.

CLAISSIE, FRANCISCA—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $5 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, propriété de plantation adjoignant Leesburg, 3ème division, désigné comme lot No. 41; le dit lot No. 41 mesure 1 arpent de face sur le Chemin Public sur 40 arpents de profondeur.

CHABO, MME A. W.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $3 5
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations, qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Alix, Bouny, Seguin et Eliza, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'îlet No. 25; les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent 64 pieds de face à la rue Alix sur 120 pieds de profondeur.

CAZABAS, ALEX—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Valette, Chesnut, Alix et Eliza, désigné comme lot No. 21 de l'îlet No. 80; le dit lot No. 21 mesure 25 pieds de face à la rue Valette sur 127 pieds de profondeur.

COURTNEY, PATRICK—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $8 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Valette, Peter, Olivier et Delaronde, désignés comme lots Nos. 17 et 18 de l'îlet No. 21; les dits lots Nos. 17 et 18 forment l'encoignure des rues Valette et Peter et mesurent 57 pieds de face à la rue Valette sur profondeur de 100 pieds d'un coté et 111 pieds de l'autre coté.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 65c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Webster, Washington, Alix et Peter, désigné comme lot No. 4 de l'îlet No. 60; le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue Webster sur 136 pieds 6 pouces de profondeur.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 25
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Webster, Washington, Alix et Peter, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'îlet No. 60; les dits lots Nos. 10 et 11 mesurent 60 pieds 7 pouces de face à la rue Webster sur 136 pieds de profondeur.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 65c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Webster, Alix, Washington et Peter, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 60; le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Webster et Alix et mesure 31 pieds de face à la rue Webster sur 136 pieds de profondeur.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $65 00
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Webster, Peter, Washington et Rivière, désigné comme l'îlet No. 62 (entier); le dit îlet No. 62 mesure 300 pieds sur 130 pieds.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Evéline, Eliza et Webster, désigné comme lot No. 20 de l'îlet No. 107; le dit lot No. 20 mesure 31 pieds de face à la rue Washington sur 123 pieds de profondeur.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $8 00
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Evéline, Market et Hendee, désigné comme l'îlet No. 108; le dit îlet No. 108 mesure 296 pieds sur 296 pieds.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $8 00
Un certain demi îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Washington, Jackson, Market et Hendee, désigné comme un demi de l'îlet No. 134; le dit demi de l'îlet No. 134 mesure 300 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 00
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hendee, Jackson, Homer et Washington, désignés comme lots Nos. 12 à 22 de l'îlet No. 139; les dits lots Nos. 12 à 22 mesurent 322 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 00
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Washington, Jackson, Homer et Webster, désignés comme lots Nos. 12 à 22 de l'îlet No. 140; les dits lots Nos. 12 à 22 mesurent 322 pieds de face à la rue Washington sur 110 pieds de profondeur.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $7 5
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Webster, Peter, Washington et Rivière, désignés comme lots Nos. 4 à 6 de l'îlet No. 61; les dits lots Nos. 4 à 6 mesurent 101 pieds de face à la rue Webster sur une profondeur de 112 pieds d'un coté et 125 pieds de l'autre coté.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 75c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Alix, Eliza et Webster désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'îlet No. 73; les dits lots Nos. 16 et 17 mesurent 62 pieds de face à la rue Washington sur 123 pieds de profondeur.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $3 50
Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Alix, Eliza et Webster désignés comme lots Nos. 13 à 19 de l'îlet No. 107; les dits lots Nos. 13 à 19 forment l'encoignure des rues Washington et Evéline, et mesurent chaque 31 pieds de face à la rue Washington sur 122 pieds de profondeur.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $8 00
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Hendee, Decatur et Newton, désigné comme l'îlet No. 171; le dit îlet No. 171 mesure 322 pieds sur 251 pieds.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 65c
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Webster, Washington, Decatur et De Armas, désignés comme lots Nos. 1 à 11 de l'îlet No. 197; les dits lots Nos. 1 à 11 mesurent 322 pieds de face à la rue Webster sur 117 pieds de profondeur.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hendee, Washington, Lapeyrouse et De Armas, désignés comme lots Nos. 12 à 22 de l'îlet No. 203; les dits lots Nos. 12 à 22 mesurent 322 pieds de face à la rue Hendee sur 117 pieds de profondeur.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 65c
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Hendee, Decatur et De Armas, désignés comme les lots Nos. 1 à 11 de l'îlet No. 176; les dits lots Nos. 1 à 11 mesurent 322 pieds de face sur la rue Washington sur 118 pieds de profondeur.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Webster, Lapeyrouse et De Armas, désignés comme lots Nos. 12 à 22 de l'îlet No. 204; les dits lots Nos. 12 à 22 mesurent 322 pieds de face à la rue Washington sur 116 pieds de profondeur.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $8 00
Trois certains îlets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Webster, Hendee, Lapeyrouse et Marais, désignés comme l'îlet No. 234, un demi des îlets Nos. 205, 206, 226 et 228.

COYLE, WM. G.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Market, Eliza, Poudrière et Church, désigné comme partie du lot No. 2 de l'îlet No 80; la dite partie du lot No 2 forme l'encoignure des rues Market et Eliza et mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Market sur 114 pieds de profondeur.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 00
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Hendee, Peter et Alix, désignés comme lots Nos. 2 à 7 de l'îlet No. 60; les dits lots Nos. 2 à 7 mesurent 32 pieds de face à la rue Pacifique sur 134 pieds de profondeur.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Alix, Peter et Hendee, désignés comme lots Nos. 9 à 12 de l'îlet No. 67; les dits lots Nos. 9 à 12 forment l'encoignure des rues Washington et Alix, et mesurent 32 pieds de face à la rue Washington sur 134 pieds de profondeur.

COCHRAN, S. Q.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $3 00
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hendee, Alix, Eliza et Washington, désignés comme lots Nos. 15 à 24 de l'îlet No. 72; les dits lots Nos. 15 à 24 mesurent 370 pieds de face à la rue Hendee sur 123 pieds de profondeur.

CONNOR & CO., VVE R.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Valette, Homer et Verret, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 149; le dit lot No. 5 forme l'encoignure des rues Jackson et Valette et mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur.

COOPER, JOHN ET G. WILLIAMS—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Socrates, Lapeyrouse, Monroe et Franklin, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 219; le dit lot No. 12 mesure 40 pieds de face à la rue Socrates sur 120 pieds de profondeur.

DELILLE, ARMAND—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 40c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Homer, Jackson, Monroe et Franklin, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 150; le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Homer sur 120 pieds de profondeur.

DANIELS, WM. D.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à .... $1 ...
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Jackson, Pacifique et Homer, désignés comme lots Nos. 18 à 20 de l'îlet No. 145; les dits lots Nos. 18 à 20 forment l'encoignure des rues Elmire et Jackson et mesurent 90 pieds de face à la rue Elmire sur 123 pieds de profondeur.

DELILLE, MLLE J. O.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Eliza, Pacifique et Alix, désigné comme lot No. 14 de l'îlet No. 78; le dit lot No. 14 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

DENNIS, R. ET W.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Madison, Decatur, Monroe et DeArmas, désigné comme lot No. 22 de l'îlet No. 186; le dit lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Madison sur 120 pieds de profondeur.

DELCAZAL, DELMAR—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $8 75
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Propriété de Plantation, adjoignant Leesburg, désigné comme un demi du lot No. 28; le dit demi du lot No. 28 mesure un demi arpent de face au Chemin Public sur 40 arpents de profondeur.

DELCAZAL, DELMAR—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $8 75
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public deuxième division, Propriété de Plantation adjoignant Leesburg, désigné comme un demi du lot No. 28; le dit demi du lot No. 28 mesure un demi arpent de face au Chemin Public sur 40 arpents de profondeur.

DE BOUCHEL, O. ET M.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornée par la Rivière Mississippi (batture,) Propriété Camus, désignée par le No. 5; la dite portion de terre mesure un arpent de face à la Rivière Mississippi.

DIAMOND, JASPER—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 75c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, De Armas, Monroe et Franklin, désignés comme lots Nos. 2, 3 et 4 de l'îlet No. 187; les dits lots Nos. 2, 3 et 4 mesurent 96 pieds de face à la rue Decatur sur 120 pieds de profondeur.

DABNEY, MARIA—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, Leesburg, adjoignant la plantation Trépagnier, désignés comme lots Nos. 53 et 54; les dits lots Nos. 53 et 54 mesurent 60 pieds de face au Chemin Public sur 160 pieds de profondeur.

DELISLE, VEUVE CAROLINE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 0
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Seguin, Peter, Bouny et Delaronde, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 8; le dit lot No. 11 mesure 31 pieds de face à la rue Seguin sur 100 pieds de profondeur.

DE FUENTES, F. F.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 40c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Valette, Verret, Decatur et Newton, désignés comme lots Nos. 4, 5 et 6 de l'îlet No. 180; les dits lots Nos. 4, 5 et 6 mesurent 90 pieds de face à la rue Valette sur 60 pieds de profondeur.

DE BOUCHEL, O. ET VICTOR—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $3 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Market, Jackson, Elmire et Pacifique, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'îlet No. 128; les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 58 pieds de face à la rue Market sur 120 pieds de profondeur.

...JAN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 25
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Chesnut, Peter et Alix, désigné comme lot No. 18 de l'îlet No. 60; le dit lot No. 18 mesure 32 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

DOUGHERTY, J. W.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $4 5
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Patterson, Thayer, Atlantique et Pacifique, désignés comme lots Nos. 3 à 5 de l'îlet No. 48; les dits lots Nos. 3 à 5 mesurent 93 pieds de face à la rue Patterson traversant à Thayer sur 163 pieds de profondeur d'un coté et 153 pieds de l'autre coté.

DUPLESSIS, FRANK—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Leesburg adjoignant la plantation Trépagnier, désigné comme lot No. 36; le dit lot No. 36 mesure ... pieds de face au Chemin Public sur 160 pieds de profondeur.

DUCONGE, F. F.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Propriété de Plantation, adjoignant Leesburg, désigné comme lot No. 30; le dit lot No 30 mesure 1 arpent de face au Chemin Public sur 40 arpents de profondeur.

DWYER, MARTIN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peter, Barthélemy, Alix et Seguin, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 16; le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Peter et Barthélemy et mesure 33 pieds de face à la rue Peter sur 120 pieds de profondeur.

DOUGHERTY, J. W.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 75
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Patterson, Thayer, Atlantique et Peter, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 51; le dit lot No. 8 mesure 27 pieds de face à la rue Patterson sur 136 pieds de profondeur.

DOUGHERTY, J. W.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Patterson, Thayer, Atlantique et Peter, désigné comme lot No 9 de l'îlet No. 51, le dit lot No. 9 mesure 27 pieds de face à la rue Patterson sur 136 pieds de profondeur.

DOUGHERTY J. W.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $7 50
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Homer, Jackson, Atlantique et Peter désigné comme l'îlet No. 146; le dit îlet No. 146 mesure 329 pieds sur 267 pieds.

DONNER, MICHAEL J.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Evéline, Eliza et Elmire, désigné comme lot No. 12 de l'îlet No. 97; le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Pacifique et Evéline et mesure 31 pieds de face à la rue Pacifique sur 128 pieds de profondeur.

DOYLE, VEUVE JOHN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Seguin, Bouny, Peter et Alix, désigné comme lot No. 14 de l'îlet No. 7, le dit lot No. 14 mesure 31 pieds de face à la rue Seguin sur 127 pieds de profondeur.

DAVIS, HESTER—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Valette, Verret, Newton, et Homer, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 187; le dit lot No 5 mesure 30 pieds 2 pouces de face à la rue Valette sur 100 pieds de profondeur.

EAMES, R. J. ET WM. SWEET—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par le Chemin Public, les rues Odéon, Orléans et Homer, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 1 (Tunisburg); le dit lot No. 7 mesure 31 pieds de face au Chemin Public sur 130 pieds de profondeur.

EAMES, R. J. ET WM. SWEET—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par le Chemin Public, les rues Odéon, Orléans et Homer, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 1, Tunisburg; le dit lot No. 8 mesure 31 pieds de face au Chemin Public sur 134 pieds de profondeur.

EAMES, R. J. ET WM. SWEET—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par le Chemin Public, les rues Odéon, Orléans et Homer, désigné comme lot No 9 de l'îlet No. 1 (Tunisburg); le dit lot No. 9 mesure 31 pieds de face au Chemin Public sur 141 pieds de profondeur.

EAMES, R. J. ET WM. SWEET—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par le Chemin Public, les rues Odéon, Orléans, et Homer, désigné comme lot No. 10 de l'îlet No. 1 (Tunisburg); le dit lot No. 10 mesure 31 pieds de face au Chemin Public sur 130 pieds de profondeur.

EAMES, R. J. ET WM. SWEET—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par le Chemin Public, les rues Orléans, Odéon et Homer, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 1 (Tunisburg); le dit lot No. 11 forme l'encoignure du Chemin Public et la rue Orléans et mesure 31 pieds de face au Chemin Public sur 122 pieds de profondeur.

EVERETTE, HENRIETTA—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 00
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chesnut, De Armas, Valette et Decatur, désignés comme lots Nos. 12 à 22 de l'îlet No. 190; les lots Nos. 12 à 15 forment l'encoignure des rues Chesnut et De Armas et mesurent 120 pieds de face à la rue Chesnut sur 120 pieds de profondeur, les lots Nos. 16 et 17 mesurent 64 pieds de face à la rue Chesnut sur 120 pieds de profondeur, les lots Nos. 18 à 21 forment l'encoignure des rues Chesnut et Decatur et mesurent 120 pieds de face à la rue Chesnut sur 120 pieds de profondeur, le lot No. 22 mesure 35 pieds de face à la rue Decatur sur 120 pieds de profondeur.

ESNARD, CHAS. E. ET MARIE E.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Eliza, Alix, Chesnut et Elmire, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 46; le dit lot No. 13 mesure 31 pieds de face à la rue Eliza sur 120 pieds de profondeur.

ESNARD, VEUVE C. E.—Taxe de 1880, troisième district de levée montant à $6 00
Trois (3) certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chesnut, Alix, Eliza et Elmire, désignés comme lots Nos. 8 à 10 de l'îlet No. 78; les dits lots Nos. 8 à 10 mesurent ... pieds de face à la rue Chesnut sur 120 pieds de profondeur.

EVANS, MME. M.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Valette, Verret, Newton et Homer, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'îlet No. 157; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 60 pieds 4 pouces de face à la rue Valette sur 90 pieds de profondeur.

EVANS, EDWARD—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public Leesburg, adjoignant la plantation Trepagnier, désignés comme lots Nos. 1 à 3; les dits lots Nos. 1 à 3 mesurent 120 pieds de face sur le Chemin Public sur 120 pieds de profondeur.

ELASKY, ADOLPHE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 2
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la propriété vendue par A. Camus, borné par le Chemin Public, terre de marais au-dessus et au-dessous par la propriété de T. Camus faisant partie du No. 5, les dits lots Nos. 20 et 21 mesurent 96 pieds de face sur le Chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

EVERETTE, HARRIETTE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues DeArmas, Chesnut, Valette et Decatur, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 190; le dit lot No. 11 mesure 35 pieds de face à la rue DeArmas sur 120 pieds de profondeur.

ELLIOTT, MANUEL—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, propriété de plantation, adjoignant Leesburg, désigné comme lot No. 31, le dit lot No. 31 mesure 2½ arpents de face sur le Chemin Public sur une profondeur de 70 arpents d'un coté et 35 arpents de l'autre coté.

FRILOT, A. F.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Monroe, Franklin et Homer, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 150, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Jackson et Monroe et mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur.

FREEMAN, ELI ET JOHN EDWARDS—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 00
Un certain lot et un demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Raccourci, propriété vendue par le Dr. P. A. Puissan, désignés comme lot No. 6 et un demi du lot No 7; le dit lot No. 6 mesure 40 pieds de face au Raccourci sur 120 pieds de profondeur; le dit demi du lot No. 7 mesure 40 pieds de face au Raccourci sur 120 pieds de profondeur.

FINNEGAN, SUC. MARY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Delaronde, Patterson, Valette et Olivier, désigné comme lot No. 22 de l'îlet No. 20; le dit lot No. 22 mesure 2... pieds de face à la rue Delaronde sur 97 pieds de profondeur.

FOREY, G. C.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Thayer, Atlantique, Peter et Pacifique, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 47; le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Thayer et Atlantique et mesure 34 pieds 10 pouces de face à rue Thayer sur 120 pieds de profondeur.

FOREY, G. C.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Atlantique, Thayer, Peter et Pacifique, désigné comme lot No. 25 de l'îlet No. 47, le dit lot No. 25 mesure 30 pieds 5 pouces de face à la rue Atlantique sur 123 pieds 10 pouces de profondeur.

FINNEGAN, DAVID—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Valette, Eliza, Evéline et Chesnut, désigné comme lot No. 19 de l'îlet No. 95; le dit lot No. 19 mesure 31 pieds 7 pouces de face sur la rue Valette sur 120 pieds de profondeur.

FISHER, HENRY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 40c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Newton, Decatur et Odéon, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'îlet No. 4 (Tunisburg); les dits lots Nos. 10 et 11 forment l'encoignure des rues Newton et Orléans et mesurent ... pieds 6 pouces de face à la rue Newton sur 13... pieds de profondeur.

FINNEGAN, MME. M.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bouny, Peter, Alix et Poudrière, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 6; le dit lot No. 15 mesure ... pieds de face à la rue Bouny sur 120 pieds de profondeur.

FITZHENRY, MARY ET ALICE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 5
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peter, Olivier, Valette et Alix, désigné comme lot No. 30 de l'îlet No. 82, le dit lot No. 30 mesure ... pieds de face à la rue Peter sur 113 pieds de profondeur.

FINNEGAN, JAS. H.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chesnut, Peter, Valette et Alix, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 43; le dit lot No. 8 mesure 31 pieds de face à la rue Chesnut sur 120 pieds 6 pouces de profondeur.

FITCH, JACOB—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 00
Partie de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bouny, Seguin, Evéline et Eliza, désignés comme partie des lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 91, la dite partie des lots Nos. 1 et 2 mesure 30 pieds de face à la rue Bouny sur 70 pieds de profondeur.

FUCHS, CHARLES—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 40c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Homer, Jefferson, Madison et Jackson, désigné comme lot No. 3 de l'îlet No. 152, le dit lot No. 3 forme l'encoignure des rues Homer et Jefferson et mesure 32 pieds de face à la rue Homer sur 120 pieds de profondeur.

FINNEGAN, THOMAS JOHN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $4 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Alix, Poudrière, Bouny et Eliza, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 88; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Alix et Poudrière et mesure 30 pieds de face à la rue Alix sur 120 pieds de profondeur.

FOWLER, J. W.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $4 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Barthélemy, Seguin, Peter et Alix, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 15, le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Barthélemy sur 156 pieds de profondeur.

FOLLETTE, J. F.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Valette, Olivier, Eliza et Alix, désigné comme lot No. 19 de l'îlet No. 81; le dit lot No. 19 mesure 30 pieds de face à la rue Valette sur 115 pieds de profondeur.

FOLETTE, J. F.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 25
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Valette, Olivier, Eliza et Alix, désigné comme lot No. 26 de l'îlet No. 81; le dit lot No. 26 mesure 28 pieds de face à la rue Valette sur 90 pieds de profondeur.

POLLETT, JOHN F.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 25c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Valette, Verret et Newton, désigné comme lot No. 8 de l'îlet No. 180; le dit lot No. 8 forme l'encoignure des rues Decatur et Valette et mesure 24 pieds de face à la rue Decatur sur 100 pieds de profondeur.

FORRESTIER, ALBERT—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $7 50
Partie d'un certain lot et un demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, propriété de plantation adjoignant Leesburg, désignés comme une partie du lot No. 25 et un demi du lot No. 24; la dite partie du lot No. 25 et le demi du lot No. 24 mesurent trois quarts d'arpent de face sur le Chemin Public sur 40 arpents de profondeur.

FORD, JOHN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Atlantique, Newton et Homer, désigné comme lot No. 13 de l'îlet No. 161, le dit lot No. 13 mesure 28 pieds de face à la rue Pacifique sur 123 pieds de profondeur.

FRIGERIO, LOUIS—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $5 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Lavergne, Peter, Delaronde et Barthélemy, désigné comme lot No. 16 de l'îlet No. 18, le dit lot No. 16 forme l'encoignure des rues Lavergne et Peter et mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Lavergne sur 120 pieds de profondeur.

GENERES, L. F.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Propriété de Plantation adjoignant Leesburg, désigné comme lot No. 36, le dit lot No. 36 mesure 1 arpents et demi de face au Chemin Public sur 40 arpents de profondeur.

GREEN, MARY—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bringier, Franklin, Monroe et Magellan, désigné comme lot No. 2 de l'îlet No. 200; le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Bringier sur 125 pieds de profondeur.

GASPAL, VALENTINE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, Leesburg, adjoignant la plantation Trépagnier, désigné comme lot No. 46; le dit lot No. 46 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur 160 pieds de profondeur.

GRACIENNETTE, PIERRE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 10
Six certains lots et partie d'un lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Orléans, Newton, Londres et Decatur, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6 et partie du lot No. 7 de l'îlet No. 6, (Tunisburg); le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Orléans et Newton et mesure 29 pieds de face à la rue Orléans sur 115 pieds de profondeur; les lots No. 2, 3, 4 et 5 mesurent chaque 29 pieds de face à la rue Orléans sur 115 pieds de profondeur; le lot No. 6 et partie du lot No. 7 mesurent 42 pieds de face à la rue Orléans sur 115 pieds de profondeur.

GRACIENNETTE, PIERRE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 15c
Deux certains demi lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Londres, Newton, Orléans et Decatur, désignés comme les demis des lots Nos. 12 et 13 de l'îlet No. 5 (Tunisburg); les dits demis des lots Nos. 12 et 13 mesurent chaque 14 pieds 6 pouces de face à la rue Londres sur 115 pieds de profondeur.

GRACIENNETTE, PIERRE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 15c
Deux certains demi lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Londres, Newton, Orléans et Decatur, désignés comme les demis des lots Nos. 14 et 15 de l'îlet No. 5 (Tunisburg); les dits demis des lots Nos. 14 et 15 mesurent chaque, 14 pieds 6 pouces de face à la rue Londres sur 115 pieds de profondeur.

GRACIENNETTE, PIERRE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 15c
Partie d'un certain lot et un lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Newton, Orléans et Londres, désignés comme une partie du lot No. 20 et lot No. 21 de l'îlet No. 5 (Tunisburg); la dite partie du lot No. 20 mesure 6 pieds de face à la rue Decatur sur 115 pieds de profondeur; lot No. 21 mesure 29 pieds de face à la rue Decatur sur 115 pieds de profondeur.

GRACIENNETTE, PIERRE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Newton et Londres, désigné comme lot No. 22 de l'îlet No. 5 (Tunisburg); le dit lot No. 22 mesure 29 pieds de face à la rue Decatur sur 115 pieds de profondeur.

GRACIENNETTE, PIERRE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Newton, Orléans et Londres, désigné comme lot No. 24 de l'îlet No. 5 (Tunisburg); le dit lot No. 24 mesure 29 pieds de face à la rue Decatur sur 115 pieds de profondeur.

GISH, MME L.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Elmire, Pacifique, Eliza et Evéline, désigné comme lot No. 15 de l'îlet No. 97; le dit lot No. 15 mesure 31 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

GILLEN, PATRICK No. 2—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 15c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Pacifique, Atlantique, Lapeyrouse et De Armas, désignée comme une portion de l'îlet No. 202.

GRACIENNETTE, PIERRE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Newton, Orléans et Londres, désigné comme lot No. 23 de l'îlet No. 5 (Tunisburg); le dit lot No. 23 mesure 29 pieds de face à la rue Decatur sur 115 pieds de profondeur.

GRACIENNETTE, PIERRE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Newton, Orléans et Londres, désigné comme lot No. 25 de l'îlet No. 5 (Tunisburg); le dit lot No. 25 mesure 29 pieds de face à la rue Decatur sur 115 pieds de profondeur.

GRACIENNETTE, PIERRE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 60c
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par les rues Decatur, Newton, Orléans et Londres, désignés comme lots Nos. 26 à 30 de l'îlet No. 5 (Tunisburg); les dits lots Nos. 26 à 30 mesurent 145 pieds de face à la rue Decatur sur 115 pieds de profondeur.

GRACIENNETTE, PIERRE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $2 00
Six certains lots et un demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, DeArmas, Orléans et Londres, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6 et un demi du lot No. 7 de l'îlet No. 6 (Tunisburg); les dits lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5 et 6 mesurent chaque, 29 pieds de face à la rue Decatur sur 115 pieds de profondeur; le demi du lot No. 7 mesure 24 pieds de face à la rue Decatur sur 115 pieds de profondeur.

GRACIENNETTE, PIERRE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 30c
Deux certains demi lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Londres, DeArmas, Orléans et Decatur, désignés comme le demi des lots Nos. 12 et 13 de l'îlet No. 6 (Tunisburg); les dits demis des lots Nos. 12 et 13 mesurent, chaque, 14 pieds 6 pouces de face à la rue Londres sur 115 pieds de profondeur.

GRACIENNETTE, PIERRE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 25
Dix certains lots et un demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues DeArmas, Londres, Orléans et Decatur, désignés comme lots Nos. 21 à 30 et le demi du lot No. 20, de l'îlet No. 6 (Tunisburg); le dit demi du lot No. 20 mesure 14 pieds 6 pouces de face à la rue DeArmas sur 115 pieds de profondeur; les dits lots Nos. 21 à 25 mesurent, chaque, 29 pieds de face à la rue DeArmas sur 115 pieds de profondeur, les lots Nos. 26 à 30 mesurent 145 pieds de face à la rue DeArmas sur 115 pieds de profondeur.

GRAHAM, CHARLES—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 50c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Franklin, Socrates et Lapeyrouse, désigné comme lot No. 5 de l'îlet No. 219; le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Monroe sur 100 pieds de profondeur.

GREEN, HENRY No. 2—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à 40c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Newton, Monroe, Franklin et Decatur, désigné comme lot No. 6 de l'îlet No. 182; le dit lot No. 6 mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Newton sur 125 pieds de profondeur.

GREEN, HENRY ET ED. JOHNSON—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Lapeyrouse, Franklin et Socrates, désigné comme lot No. 1 de l'îlet No. 219; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Monroe et Lapeyrouse et mesure 32 pieds de face à la rue Monroe sur 120 pieds de profondeur.

GOMEZ, ANTONIO—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à $5 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Patterson, Pacifique, Elmire et Thayer, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'îlet No. 48; les dits lots Nos. 1 et 2 forment l'encoignure des rues Patterson et Pacifique et mesure 58 pieds de face à la rue Patterson sur 170 pieds de profondeur d'un coté et 160 pieds de l'autre.